

# TRIBUNE



PB-PP | B-00802  
BELGIE(N) - BELGIQUE

OCTOBRE  
2015

Admi ALR - PARA - BRU

**CGSP**  
FGTB Services Publics

71<sup>e</sup> année - n°9 - octobre 2015 (mensuel) dépôt (CHARLEROI) X | P.402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

# LA CIBLE, C'EST EUX!



**ÉDITO**  
Les (bons)  
sentiments ne  
suffisent pas  
**P. 3**



**MOBILISATION**  
Virage au bout de  
l'enfer !  
**P. 4**



**Admi**  
Tous à Bruxelles !  
**P. 9**

**ENSEMBLE, AVEC FORCE ET SANS PEUR, BRISONS L'ENFERMEMENT DANS L'APPAUVRISSMENT !**

**TOUS À NAMUR LE 16 OCTOBRE 2015**



**4 rendez-vous**

- En matinée au Théâtre Royal de Namur : **04-PRIVATION** de la vie privée - 10 ans et + ... Ya Basta !
- 13h-15h30 : **clown et jeu S'ENFEMER**
- 15h30-19h : Festival des **POTENTIELS...** en action !
- 19h30 : **Parade des lanternes SOLIDAIRES**

**Informations pratiques**

**CONTACT RWLP** : Michel Collard - 081 21 21 17 - m.collard@rwlp.be  
**CONTACT CGSP** : Pedro Rodriguez - 0477 284 718 - pedro.rodriguez@ccs-cas.be  
**CONTACT FGTB** : Jojo Burrotte - 0473 96 36 46 - jojo@burrotte.be

**DANS NOS RÉGIONALES**

**Mons**

**Congrès statutaire 2016  
Appel à candidatures**

Le samedi 19 mars 2016 se tiendra le Congrès statutaire intersectoriel de la régionale de Mons.

Un appel aux candidatures est lancé pour les mandats suivants :

- un Secrétaire régional intersectoriel : Philippe Leclercq, sortant et rééligible ;
- quatre Vérificateurs aux comptes : Martine Lejeune, René Vandeville, Jean-Luc Delaunois, Claude Decamps, tous sortants et rééligibles.

Les élections se dérouleront conformément au règlement intersectoriel de la régionale de Mons ainsi qu'aux statuts fédéraux de la CGSP.

Les actes de candidatures respecteront le règlement intersectoriel de la régionale de Mons et devront être adressés par lettre recommandée pour le 3 novembre 2015 :

Jean-Marc Durieux  
Président de la CGSP Mons-Borinage  
Rue Lamir 18/20 - 7000 Mons

**« OXI ! BASTA ! ENOUGH !  
CONSTRUISONS UNE AUTRE EUROPE »**

**Non à l'austérité, à la pauvreté, au TTIP, au racisme et à la corruption. Solidarité sans frontières.**



**JOURNÉES D'ACTION ET ARRIVÉE DES EURO MARCHES**

**Bruxelles-Namur**  
**15, 16 & 17 octobre 2015**

**Notre OXI ! NON ! est un OUI ! À l'égalité, aux droits économiques et sociaux et à une réelle démocratie, un OUI ! Pour la réduction des dettes, un OUI ! Pour la justice climatique et OUI ! Pour la souveraineté alimentaire.**

**AU PROGRAMME...**

**LE 15 OCTOBRE**, des **MARCHES ARRIVERONT D'EUROPE** à Bruxelles lors de la mobilisation initiée par l'Alliance D19-20, plateforme réunissant 98 organisations, et visant à travers des actions diversifiées et non violentes à **ENCERCLER LE SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT DE L'UE**.

**LE 16**, plusieurs **ACTIONS ET DÉBATS** auront lieu avec notamment une manifestation contre l'appauvrissement à Namur. A Bruxelles, **UNE CONFÉRENCE CITOYENNE SUR LA DETTE** et **UN MEETING SUR LES ALTERNATIVES POLITIQUES EN EUROPE** ainsi que des débats et ateliers sur différentes luttes en cours en Belgique et en Europe. Le 16 est aussi la journée mondiale de l'alimentation.

**LE 17**, après-midi, une **MANIFESTATION EUROPÉENNE** est prévue à Bruxelles avec d'importantes délégations internationales. La date est symbolique puisqu'il s'agit de la journée internationale de lutte contre la pauvreté.

**RE JOIGNEZ-NOUS ! | #OXI15 | fb event : OXI15.eu |**




**MANIFESTATION NATIONALE**

**Mercredi-11h**  
**7 octobre**  
**Gare du Nord-Bruxelles**



## Les (bons) sentiments ne suffisent pas

L'afflux massif de réfugiés venant de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, de Lybie ou d'ailleurs devrait nous interpellé à de nombreux points de vue.

L'attitude du gouvernement Jambon-Francken est éloquente quant à la gestion dogmatique de ce gouvernement fédéral-flamand. En effet, en juillet, il fermait encore des centres d'accueil pour demandeurs d'asile alors que les conséquences du conflit syrien notamment étaient, sinon déjà visibles, à tout le moins tout à fait prévisibles en termes de crise humanitaire et migratoire. Mais, comme il est bon ton de fermer des services publics, fermons-en allègrement ! Quitte à les rouvrir deux mois plus tard et ce en dépit des coûts engendrés par ces manœuvres politiques et des conséquences sociales et psychologiques sur le personnel de ces centres. Et sur les personnes qui y sont habituellement accueillies.

Les décisions de réouverture sont marquées par une nécessité mais surtout par une mauvaise volonté manifeste. La plupart des lieux d'accueil n'offrent pas les infrastructures minimales à un accueil décent de ces personnes qui ont déjà connu le pire de ce que l'on puisse vivre. Les tweets et autres commentaires déplacés de Théo Francken sont scandaleux de cynisme pour qui connaît la situation du centre d'urgence ouvert dans la précipitation dans des bâtiments proches de l'Office des Étrangers à Bruxelles.

Les relents nauséabonds se multiplient, entretenus et légitimés par différents mandataires, non seulement de l'extrême droite, mais aussi dans les partis qui défendent un projet du vivre ensemble. En tant qu'organisation syndicale, pas de quartier aux idées de l'extrême droite et au racisme ! Toute prise de position contre l'accueil des réfugiés est inacceptable.

Cela ne suffit pas pour autant. Les bons sentiments ne suffisent pas. Une analyse politique est nécessaire. Nous devons nous interroger sur les raisons de la montée de ce repli sur soi afin de le combattre efficacement, et rappeler à tous à quoi mène ce type de discours et quelles sont les valeurs inhérentes à la société que nous voulons construire à travers nos combats.

La politique menée par ce gouvernement sous le sceau d'une nécessaire austérité accentue l'individualisme. En effet, chacun tente de sauver le peu qui lui reste sans pour autant remettre en question les politiques qui s'attaquent aux conquêtes sociales.

Les travailleurs et travailleuses qui voient leurs acquis détricotés au quotidien, que ce soit dans le domaine des allocations familiales, des soins de santé, du chômage, des pensions, de la rémunération cherchent légitimement les causes de la dégradation de leur situation.

Et les mandataires politiques flamands qui expliquent que c'est la faute des Wallons paresseux ou des socialistes mauvais gestionnaires ne font que lancer des écrans de fumée pour cacher les vrais responsables. Le vrai coupable de cet appauvrissement des classes moyennes et des pauvres, c'est la politique actuelle qui ne fait qu'enrichir les rentiers, ce 1 % de la population qui détient plus d'un tiers des richesses et qui s'enrichit toujours plus !

C'est pourquoi nous devons expliquer à nos membres et aux travailleurs que les réfugiés ou les migrants ne sont pas responsables ni de la dette en Europe ou en Belgique, ni des délocalisations d'entreprises, et encore moins des mesures d'austérité imposées par ce gouvernement des droites. Au contraire, de nombreuses études scientifiques le démontrent, les réfugiés et les migrants créent des richesses en Belgique ! C'est tout l'opposé du dumping social, phénomène rendu possible par une réglementation européenne défaillante, où des travailleurs, avec la bénédiction de ce gouvernement, viennent travailler en Belgique tout en étant payés au niveau de leur pays d'origine (et y paient impôts et cotisations), soit moitié moins qu'un travailleur belge qui effectue le même travail. Encore un système qui profite aux détenteurs des capitaux qui organisent et financent cette fraude sociale et fiscale.

Aucun des problèmes mis en avant pour justifier le repli sur soi n'est causé ou aggravé par l'arrivée de réfugiés.

Ce sont les politiques d'austérité et de mise en compétition des conditions de travail - qui atteignent plus de 90 % de la population - qui sont dangereuses. Le capitalisme nous a déjà menés au fascisme et à la guerre. Ce « néo capitalisme » va de manière aussi certaine nous y mener une nouvelle fois, si nous n'y prenons garde.

Combattons ces politiques néfastes le 7 octobre, le 9 avec les cheminots, le 16 octobre à Namur mais surtout ne nous trompons pas d'adversaires !

La solidarité n'a jamais nui à ceux qui la pratiquent ! Au contraire !

# Virage au bout de l'enfer !

*Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, le Comité de la CGSP wallonne s'est réuni à Namur en vue d'établir sa stratégie face aux attaques répétées du gouvernement fédéral contre les services publics.*

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! L'obstination de ce gouvernement à s'en prendre aux travailleurs, et tout particulièrement à ceux des services publics, atteint désormais l'insupportable. Nul doute que Charles Michel aurait dû écouter la colère qui a fait trembler la Belgique à l'automne dernier. Mais il s'est entêté dans son arrogance de classe ; il n'a eu de cesse d'exploiter l'immonde spectre sécuritaire ; il s'est acharné à plonger dans la misère les plus fragiles d'entre nous. À semer autour de lui autant de mépris, de mensonges et de malheurs, il va à présent récolter non plus notre colère mais bien notre révolte !

Ce n'est pas faute de l'avoir averti, d'avoir essayé de le convaincre ou même de négocier. Fi ! De paroles reniées en mesures scélérates, de coupes budgétaires en sauts d'index, de cadeaux fiscaux aux riches en démantèlement de notre protection sociale, rien ne nous a été épargné ! De surcroît, comme si tout cela ne suffisait pas, en voilà encore ! Et encore pire ! Plus de 7 milliards d'euros de nouvelles économies qui viennent accroître le fardeau des 3 milliards supportés par les travailleurs l'année passée. Sous couvert d'un soi-disant « virage fiscal », c'est l'ensemble du monde du travail que le gouvernement Michel envoie dans le mur !

## **Tax-shift, virage au bout de l'enfer !**

De quel tax-shift parle-t-on ? S'il s'agit de soulager les prélèvements sur les revenus du travail en déplaçant la fiscalité sur des revenus qui jusqu'ici contribuent peu ou pas force est de constater que l'objectif est complètement raté. C'est tout le contraire qui a eu lieu ! Et une fois de plus, ce « virage fiscal » nous mène au bout de l'enfer ! Il vise à réduire encore la part de cotisations sociales payées en tant que salaire par le patronat et à compenser le manque de recettes par un nouveau détricotage de la protection sociale, des coupes sombres dans les services publics et par une nouvelle fiscalité des plus injustes puisque basée sur la TVA, qui proportionnellement touche moins les revenus aisés que les autres. Le monde à l'envers !

## **Miettes au privé, disette au public**

Concrètement, les travailleurs des services publics vont dans ce contexte subir une triple peine !

### *En tant que citoyen*

Il a osé ! Charles Michel nous refait le coup de Dehaene en prétendant veiller à notre santé ! En ponctionnant près de 4 milliards d'euros dès ce 1<sup>er</sup> septembre en augmentant

les accises sur l'alcool, le tabac, le diesel et même les boissons sucrées (*ne vous en faites pas pour Coca-Cola, ses intérêts notionnels restent eux toujours en place !*) et par une inique hausse de TVA de 6 à 21 % sur l'électricité (*ne vous en faites pas non plus pour Electrabel qui voit sa rente nucléaire baisser de 72 % et passer de 469 millions à 130 millions d'euros*). N'étant plus à une bassesse près, ce gouvernement réfléchit sérieusement à ne pas comptabiliser cette hausse dans un prochain index. On se rappellera à escient également tant la gestion catastrophique de notre approvisionnement électrique que le triomphe autoproclamé des libéraux d'avoir à l'époque réduit le taux de TVA à 6 %...

Ne nous laissons pas non plus leurrer par la prétendue contribution demandée au capital. La seule d'ailleurs et elle touchera davantage la classe moyenne que le 1 % très riche. En effet, c'est l'épargne qui est visée avec une hausse du précompte mobilier de 25 à 27 %. Profitons de l'occasion pour nous gausser de la soi-disant taxe sur les plus-values boursières spéculatives mise en place par ce gouvernement puisqu'elle ne s'adressera qu'aux montants supérieurs à... 10 millions d'euros. On en rirait presque ...

### *En tant que travailleur*

Directement visés, les plus fragiles : les malades, les chômeurs, les pensionnés...

Sur 1,5 milliard de restrictions, près de 800 millions sont à charge de la seule sécurité sociale !

Les mesures sont toutes plus ignobles les unes que les autres. Jugeons-en ! : remise forcée au travail des malades, notamment de longue durée ; calcul de leur allocation sur le revenu moyen depuis un an et non le dernier salaire, abandon de la promesse d'un deuxième mois de salaire garanti en cas d'incapacité de travail, mise à contribution des mutuelles, enveloppe fermée en soins de santé, etc.

Oubliez également les crédits-temps, les allocations de garantie de revenus, les majorations pour travail de nuit et de week-end, votre épargne-pension...

Nulle commisération pour les chômeurs : qu'ils soient jeunes et sans allocations d'insertion ou plus âgés qui voient la dégressivité de leur allocation s'amplifier...

Oh, ne doutant de rien, ce gouvernement aura sans doute l'outrecuidance de prétendre offrir cent euros aux bas et moyens salaires... Ce sont là les seules *miettes* tombées de la table mais à y regarder de plus près, cette mesure n'entrerait en vigueur qu'en 2016, voire 2018. Par contre, la hausse de



# Clic-gauche : Stop aux propos haineux sur l'Internet

Ce 4 septembre, l'ASBL La Cible a inauguré la plateforme [www.clic-gauche.be](http://www.clic-gauche.be) dont l'objectif est de lutter contre la diffusion des propos haineux sur les réseaux sociaux et Internet. La CGSP wallonne a participé à la création de cette plateforme et en est un membre actif.

Internet, et singulièrement les réseaux sociaux, sont un lieu formidable de liberté d'expression et d'échanges entre citoyens. À travers des réseaux comme Facebook ou Twitter, nous nous exprimons, nous commentons et débattons de l'actualité. Ils favorisent une démocratie que nous pourrions qualifier de 2.0. Cependant, ces nouveaux lieux de débat sont régulièrement pollués par des propos haineux, agressifs qui, malgré leur caractère répréhensible, ne font l'objet d'aucune modération ou contrôle par les responsables des sites sur lesquels ils sont publiés.

## Lutter contre les propos haineux

Le Centre pour l'Égalité des Chances définit la discrimination numérique comme *la représentation par des moyens numériques de contenus et de comportements discriminatoires*. L'apparent anonymat qu'offrent les réseaux sociaux et sites web favorise ce type de comportements et rend plus difficile les actions légales pour les combattre. Pour autant, il n'est pas admissible de laisser les auteurs de ces propos instaurer un climat de haine, où le racisme, la xénophobie ou encore l'homophobie sont relayés sans retenue et où de fausses informations sont sans cesse diffusées afin d'influencer l'opinion publique par la peur et le repli identitaire.

Néanmoins, agir seul face à son écran reste difficile pour les internautes. Soit parce qu'ils ne possèdent pas toujours une contre-argumentation précise, soit parce qu'ils prennent le risque de subir de la part de ceux qui véhiculent les propos haineux des attaques certes virtuelles mais néanmoins violentes et intimidantes. Partant de ce constat, l'ASBL La Cible a mené une réflexion afin de créer un outil à destination des internautes qui souhaiteraient s'opposer à ces propos. Cet outil, baptisé Clic-gauche, se décline en un site Internet [www.clic-gauche.be](http://www.clic-gauche.be), une page et un groupe Facebook et un mot-clé (hashtag) #clicgauche.

## Contributeurs et veilleurs : tous cyber militants !

Clic-gauche est avant tout une communauté de membres actifs sur Internet et les réseaux sociaux. Les membres ont deux profils, les veilleurs-ses et les contributeurs-trices. Les contributeurs participent à la collecte et à la rédaction des argumentaires disponibles sur le site et sur la page Facebook. Ils servent aussi de relais pour des actions concrètes comme



les plaintes et participent à l'évolution du projet dans sa globalité. Les veilleurs restent attentifs sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet afin de prévenir la communauté des contenus haineux qu'ils rencontrent. Ils jouent un rôle de cyber-militant et aident aussi à faire connaître la communauté auprès de leur réseau afin d'en agrandir le nombre de membres actifs.

## Les trois outils de #clic-gauche

**En premier lieu**, le site Internet sur lequel les internautes peuvent solliciter l'aide de la communauté pour supprimer un contenu haineux ou pour lui opposer une contre-argumentation. Il fournit également une boîte à outils qui reprend des articles de presse, des dessins, des textes et des liens Internet afin d'enrichir l'argumentation des membres et déconstruire les fausses informations diffusées. L'internaute peut aussi y copier des messages pré-rédigés rappelant le cadre légal sur les propos racistes, diffamatoires, homophobes, xénophobes ou discriminants.

**Ensuite**, la page publique Facebook<sup>1</sup> sert de relais en temps réel des pages, groupes ou ressources dont l'objectif est de véhiculer des propos haineux. Les membres de la page peuvent y poster les liens qu'ils jugent inadéquats afin d'alerter la communauté clic-gauche.

**Enfin**, le groupe privé Facebook sert de lieu d'échange entre contributeurs et veilleurs. Ce groupe privé à l'avantage de faciliter les discussions des membres sans craindre les attaques des internautes qui véhiculent ce type de propos discriminants. Via le groupe ou la page, les contributeurs, aidés des internautes, organisent des « alertes » lors desquelles tous les membres de la communauté clic-gauche sont appelés à répondre un message identique ou à envoyer un e-mail à la personne responsable du site ou à l'auteur de propos haineux afin de le contraindre à supprimer le propos ou à le modifier.

**En utilisant le mot-clé #clicgauche dans vos tweets et statuts Facebook, vous identifiez vos contributions à la communauté. Plus d'information sur [www.clic-gauche.be](http://www.clic-gauche.be)**

1. [www.facebook.com/clicgauche.be](http://www.facebook.com/clicgauche.be)

# Migrants

*Je ne suis ni d'Athènes, ni de Corinthe, je suis citoyen du monde.*

Socrate

*« L'arrivée de milliers de personnes et de familles sur le territoire de l'Union européenne » ou « une nuée de migrants envahissent l'Europe » ? Deux phrases qui relatent exactement le même phénomène, deux phrases qui évoquent l'arrivée de réfugiés fuyant la guerre ou des conditions politiques, culturelles, religieuses, climatiques, sociales et économiques intenable et indescriptibles.*

Ces deux phrases, par le choix des mots, induisent des perceptions différentes. Comme dans d'autres champs, le choix des

mots est tout sauf neutre. Et c'est ainsi que face à cet exode, nous assistons au cours de cet été à une valse-hésitation sur la manière de traiter du sujet : migrants, réfugiés, clandestins. En quoi ceci est-il important et pourquoi certains tendraient-ils à préférer un terme à un autre ? Comme le souligne Marco Martiniello, « le traitement politique d'une question dépend fortement de la manière dont elle est formulée »<sup>1</sup>. Ainsi, dans un premier temps, les médias dominants et les hommes et femmes politiques ont eu tendance à utiliser quasi exclusivement le terme de migrant afin de surfer sur l'antenne martelée sans cesse des migrants pour raisons économiques (indépendamment du fait que le mot « migrant désigne au sens propre une personne quittant son pays pour un autre-elles que soient ses motivations »<sup>2</sup>.)

## Les mots sont l'émotion !

Dans l'exemple repris ci-dessus, parler de migrants au lieu de personnes a également pour effet de déshumaniser, d'introduire une distance. Par cette froideur sémantique, cette aseptisation, il sera plus facilement acceptable de « refouler un migrant indéfini... et de ne pas venir en aide à un réfugié »<sup>3</sup>.

Le terme de réfugié évoque quant à lui

immédiatement le registre historique (la guerre civile espagnole, le régime nazi...) et le domaine juridique (et les droits fondamentaux de la personne qui y sont liés, songeons à la Convention de Genève).

Mais, indépendamment de la manière de qualifier ces êtres humains fuyant l'horreur, les autres mots sont déterminants. Tout d'abord évoquer le spectre de l'invasion est tout sauf neutre. Par ailleurs, c'est le Premier Ministre britan-

nique David Cameron qui a parlé d'une nuée de migrants alors que le terme de nuée s'applique aux insectes, pas aux humains

(comment, par ailleurs ne pas voir une analogie avec la « grogne » des syndicalistes ?). De son côté, Nicolas Sarkozy a comparé les arrivées en Europe à une canalisation qui explose. Le recours à ce registre distille à flux tendu le rejet et la peur, sentiments propices à la prolifération de propos haineux.

## Nul ne choisit où il naît !

Or, les migrations ont de tout temps existé. Et dans le cas présent, il semble plus aisé de désigner les exilés comme étant responsables alors qu'ils n'ont pas déclenché les guerres, ils n'ont pas nécessairement choisi le système économique qui les broie ou ils ne sont pas non plus responsables des changements climatiques qui rendent leurs conditions de vie intenable. En somme, ils ne sont nullement responsables des causes profondes qui les poussent à partir à

contrecœur (qui quitte ses proches de gaité de cœur ?). En fin de compte, nul ne choisit où il naît, ni le contexte dans lequel il faut vivre et/ou survivre.

Et si, pour nous, le choix entre migrant et réfugié ne se pose pas, il s'agit toutefois de percevoir que c'est bel et bien le cas pour certains et la lucidité glanée à ce sujet nous permet de mieux saisir les fins qu'ils/elles poursuivent.

Nous pouvons également nous demander « moralement et philosophiquement, en quoi {il est} plus légitime de quitter son pays parce qu'on y est menacé dans son intégrité physique que parce qu'on n'y a aucune perspective d'avenir ? »<sup>4</sup>

En ces temps de frilosité politique, il faut rappeler que le droit à la migration existe pour protéger les plus vulnérables ; que les migrations apportent un enrichissement culturel et social par les échanges qu'elles induisent et que les flux résultent, avant tout autre chose, de rapports de force.

1. Marco Martiniello, « En finir avec les amalgames : l'indispensable distinction entre les réfugiés et les migrants » <http://blogs.ulg.ac.be/marcocmartiniello/>
2. <http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/448714/crise-migratoire-migrants-refugies-clandestins-le-choix-des-mots>
3. Marco Martiniello, op.cit.
4. Élodie Blogie, « Entretien avec François De Smet : nous sommes face à la pire crise humanitaire depuis la 2<sup>e</sup> guerre mondiale », *Le Soir*, 3 septembre 2015.

**Évoquer le spectre de l'invasion est tout sauf neutre**



## La CGSP-Bruxelles en campagne pour les élections sociales

*C'est du 16 au 22 mai prochain que les élections sociales auront lieu dans notre pays. La CGSP-Bruxelles s'y implique activement car plusieurs de ses secteurs sont concernés. Le défi pour nos candidat(e)-délégué(e)s sera de porter plus haut encore les valeurs de notre organisation syndicale socialiste et progressiste et leur engagement en faveur des tous les travailleurs.*

Organisées tous les quatre ans, les élections sociales permettent aux travailleurs d'élire leurs représentants au Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) et au Conseil d'entreprise (CE) qui sont les instances, au niveau l'entreprise ou de l'institution, où ils peuvent discuter et négocier.

Si elles sont de rigueur dans les entreprises privées, la règle est différente dans les services publics où c'est le statut syndical qui règle les principes de représentation des travailleurs. Il s'agit alors d'élections syndicales où chaque secteur désigne ses délégués lors d'un congrès. Cependant, tous les services publics ne sont pas régis par le statut syndical et les élections sociales y sont de mise comme dans le privé.

### Services publics dans l'âme

Certains services publics, en raison du caractère commercial de leur activité ou de l'évolution de leur statut juridique relèvent du secteur privé. C'est le cas du secteur Gazelco qui affine les travailleurs du secteur de l'énergie et de TBM (tram-bus-métro) qui rassemble les travailleurs des transports en commun à l'exception de la SNCB. Suivant notre approche syndicale de la société, les secteurs stratégiques de l'énergie et des communications, tout comme celui de l'eau, sont des richesses communes qui devraient relever de la

puissance publique. C'est pourquoi, ils restent attachés à la CGSP.

D'autres institutions de service public n'ont pas de statut syndical spécifique et les élections sociales y permettent une représentation démocratique des travailleurs. Plusieurs secteurs de la CGSP-Bruxelles sont concernés, parfois pour la même institution.

### Secteurs Enseignement et Onderwijs

Les élections sociales concernent les représentants du corps académique de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et du personnel académique, administratif et technique de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) ainsi que ceux du corps enseignant de l'École de promotion sociale et de formation continue (EPFC) et de la Haute école Ilya Prigogine, de l'École Decroly, l'Institut Reine Fabiola.

### Secteur Para-Bru

Les élections sociales concernent le personnel administratif, scientifique et technique de l'ULB ainsi que Stater-Belgium s.a., ancien Office central de crédit hypothécaire.

### Secteur AMiO

Il s'agira d'élire les représentants de l'asbl Service social qui gère le mess du SPF Affaires sociales et santé publique. La Loterie nationale, devenue société anonyme de droit public (entreprise privée, dont l'actionnaire est exclusivement public), connaîtra également des élections sociales.

### Secteur Culture

Au Théâtre royal de la Monnaie et à l'Orchestre national, les représentants élus auront fort à faire pour défendre le personnel touché de plein fouet par les effets pervers des coupes sombres dans les budgets.

### Secteur TBM

Avec près de 7 700 membres du personnel, la STIB est l'une des plus importantes entreprises bruxelloises. C'est la Région de Bruxelles-Capitale qui exerce la tutelle. Son comité de gestion est composé de représentants des 19 communes et de représentants du personnel, qui y ont chacun voix consultative. Un des enjeux des prochaines élections sociales sera de proposer une liste de candidats bien représentative des divers métiers et profils variés de ses travailleurs.

### Engagement militant

Vous êtes délégué ou déléguée et cette fois, vous envisagez d'être candidat(e) pour la première fois ou de vous représenter. Vous savez déjà que les luttes seront rudes et les défis nombreux. Mais vous ne serez pas seul(e). Si vous êtes élu(e), vous pourrez compter sur le soutien de la FGTB et du secteur qui aura présenté votre candidature, de Camarades plus chevronné(e)s, de formations. Nous reviendrons sur les enjeux particuliers pour les secteurs de la CGSP et sur les moments forts de la campagne qui commence.

Dans le contexte politique et social actuel, votre engagement est plus que jamais nécessaire, voire salutaire ! Il témoigne de votre attachement militant pour le projet d'une société juste, solidaire et fraternelle que porte avec détermination et combativité la FGTB.

*Jean-Pierre Knaepenbergh*  
Secrétaire général de l'IRB-CGSP

Voir aussi [www.fgtb2016.be](http://www.fgtb2016.be)  
Guide élections sociales 2016

[www.cgsp-acod-bru.be](http://www.cgsp-acod-bru.be)



## Tous à Bruxelles !

Certains se plaindront qu'une fois de plus on nous demande de défilé dans les rues de Bruxelles, du Nord au Midi.

Certains prétendront que ça ne sert à rien.

Certains diront que l'année passée nous avons fait de même et que le résultat fut un échec.

Certains argumenteront que le gouvernement Michel-De Wever a quand même avancé dans une série de mesures : saut d'index, recul de l'âge de la pension, réduction dans les dépenses publiques avec des coupes budgétaires sur le dos du personnel, diminution du nombre d'OIP, augmentation des taxes indirectes par le « tax-shift », etc.

Un an !

Une année pendant laquelle nous avons tenté de lutter, bon gré mal gré, contre ces politiques d'austérité.

### **C'est un an de trop !**

La question cruciale qui se pose à nous aujourd'hui est de savoir si nous voulons continuer à subir ces attaques sur le monde du travail, les services publics et la solidarité sociale de ce pays ?

Avons-nous baissé définitivement les bras et courbé l'échine face au gouvernement ?

Ce gouvernement qui a encore dans ses cartons : la pension mixte, le service minimum, la privatisation de services publics (missions de police, soins hospitaliers, missions ambulatoires...).

Voulons-nous donner un « blanc-seing » à ce gouvernement pour les quatre années à venir ?

Eh bien, nous disons : **NON !**

**Non**, nous n'accepterons pas que ce gouvernement continue à nous attaquer de cette façon.

**Non**, nous ne voulons pas continuer à nous enfoncer un peu plus dans la merde (excusez ma vulgarité).

Le 7 octobre est le début du nouveau combat que nous devons entamer.

Nous devons être en masse dans la rue, afin de donner un signal fort au gouvernement et ramener le rapport de force nécessaire à nos représentants qui sont autour de la table des discussions.

Nous devons ensuite poursuivre le combat car le 7 octobre n'est pas une finalité, mais le début d'un combat.

Alors tous ensemble nous serons à Bruxelles le 7 octobre afin de montrer que nous sommes comme le roseau face au vent : même si parfois nous plions, jamais nous ne rompons !

*Olivier Nyssen  
Secrétaire général*

## Régionale du Luxembourg

*Toujours dans les recoins de l'Interrégionale protéiforme du Centre-Sud-Est, visite à Arlon, où Olivier Dulon, Secrétaire régional intersectoriel, et Christian Schammo, Secrétaire régional intersectoriel adjoint, prennent le temps, avec un enthousiasme communicatif, de décrire les spécificités de leur Régionale.*

### Une ardeur d'avance !

Une première spécificité, **organisationnelle** : pas de secrétaire régional Admi. C'est Christian Schammo qui, dans la répartition des tâches de l'Intersectorielle, s'occupe plus particulièrement de notre secteur, avec l'appui permanent d'Olivier Dulon. Heureusement qu'ils sont deux à tenir la boutique, car...

Deuxième spécificité, **géographique** : de Wellin à Aubange et de Bouillon à Vielsalm, le territoire de la Régionale est de 4,440 km<sup>2</sup>. Vous imaginez les déplacements...

Toutefois, une seule « maison » FGTB. Ouverte tout le temps. Avec en permanence du personnel de l'interpro. À Arlon, toutes les centrales professionnelles cohabitent ainsi que le service chômage et l'Office du Droit social, et même les services frontaliers qui ont des contacts privilégiés avec les syndicats français CGT et FO, et le syndicat luxembourgeois OGBL. Liens resserrés, interactions facilitées, cohérence renforcée. Que des avantages !

Mais pas de centralisation exagérée non plus ! Pour la facilité des affiliés, il existe un bureau local à Libramont (plus au centre de la régionale), où les différents secteurs peuvent se réunir à l'occasion. Et aussi la possibilité d'être reçu sur rendez-vous à l'antenne de Marche.

Et troisième spécificité : **transfrontalière**. Olivier Dulon représente la FGTB au CESGR (Comité économique et social de la grande Région). Le CESGR est un organe consultatif à vocation socio-économique, qui contribue au dialogue social. Y siègent à parts égales des représentants des travailleurs, des employeurs, et des représentants

directement nommés par le Sommet de la Grande Région. La Grande Région s'étend sur une superficie de 65,401 km<sup>2</sup> et englobe la Wallonie, le Luxembourg, la Lorraine (France), la Sarre et la Rhénanie (Allemagne). Malgré les déplacements et le travail supplémentaire, la CGSP tient à y être représentée. Notamment pour unifier les prises de position « services publics », par exemple dans le domaine des soins de santé, particulièrement sollicités dans les zones frontalières.

### Les forces vives



*Olivier Dulon*

**Olivier Dulon**, 47 ans, Secrétaire régional intersectoriel depuis 2009. Siège à l'Interrégionale wallonne, au Bureau de l'IRW, au Bureau fédéral et à l'Exécutif interpro de la FGTB Luxembourg.



*Christian Schammo*

**Christian Schammo**, Cheminot, détaché à l'intersectorielle depuis...

longtemps ! Animateur au Secteur Cheminots à ses débuts, formation intersectorielle du CEPAG... ceci explique son intérêt particulier pour la formation. Il devient en 2009, Secrétaire régional intersectoriel adjoint Admi Centre-sud-est. Juge social à ses moments perdus (c'est de l'humour !), il acquiert ainsi encore une autre expérience à mettre au profit des affiliés.



*Micheline Debot*

Et la plus « Générale » de tous, la Secrétaire administrative de l'intersectorielle, **Micheline Debot**. Quarante ans de CGSP depuis février 2015. Et elle résignerait bien pour quarante ans ! Celles et ceux qui travaillent avec elle ne demandent que cela, tant son rôle de « plaque tournante » est indispensable.

À ses côtés, Catherine et Jennifer qui gèrent plus particulièrement la comptabilité. Avec aussi le soutien logistique et administratif de deux déléguées principales Lydia Feller de Vivalia et Nadine Schoentgen de la Province.

Et, qu'on se le dise, Sabine Delaunoy et Brigitte Gomez assurent une permanence (visites et téléphone) les premier et troisième lundis du mois.

### Les entités Admi

Le secteur Admi, avec un quart des affiliés, constitue le secteur le plus important de la Régionale. Il compte

aussi 70 % de femmes, qui sont représentées en proportion dans toutes les instances.

- 44 communes ;
- 44 CPAS avec 13 maisons de repos et de soins ;
- la Province ;
- des intercommunales dont :
  - Vivalia (avec 3 850 travailleurs pour 7 hôpitaux, 4 maisons de repos et une MSP) et IDELUX, groupe de plusieurs intercommunales avec 500 travailleurs dont :
    - l'AIVE (eau et déchets),
    - des Régies communales autonomes,
    - des associations ChapXII,
    - la plupart des OIP,
    - les zones de police,
    - la zone unique des pompiers.

Ce n'est pas rien !

## Les instances régionales

Pas à pas, palier par palier, un système à la fois très souple et très organisé a été mis en place pour réunir les militants autour des thèmes qui leur importent, et leur permettre d'accéder à une meilleure compréhension du fonctionnement de notre syndicat.

D'abord les Commissions techniques. Composées de délégués et militants actifs du secteur concerné, avec Président, Secrétaire, Bureau, elles sont autonomes. Il y a la Commission Maisons de repos et de soins, la CCI (communes, CPAS et intercommunales), celle des Pompiers, celle de la Police, celle de la Province, celle de Vivalia et celle des OIP.

Lieu d'échange, de discussions, de comparaison (les règlements de travail, la charge psychosociale) et d'enrichissement mutuel, elles se réunissent au moins une fois par trimestre, à la demande de Christian, qui veut que la dynamique créée ne se délite pas.

Palier suivant, le Comité régional Admi Luxembourg, où se retrouvent toutes les Commissions techniques.

Leurs réunions, trois fois par an, permettent de dresser un bilan de ce qui se passe au Centre-Sud-Est. Christian fait aussi rapport des activités de l'Interrégionale wallonne et du fédéral. Olivier les rejoint régulièrement, en lien avec l'intersectorielle. Ce Comité est toujours élargi aux affiliés, les membres des Commissions techniques invitant l'un ou l'autre camarade à les accompagner. Pas d'entre soi réducteur, au contraire une large ouverture à tous.

## Du pain sur la planche

Quelques exemples parmi d'autres du travail des Commissions.

Un statut unique et un règlement de travail **unique** pour Vivalia.

**Le statut unique des pompiers.** Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une zone unique, avec 16 postes de secours est opérationnelle sur le territoire de la Province du Luxembourg.

Durant toute l'année 2014, un énorme travail sur les statuts administratif et pécuniaire, en concertation avec les autorités représentant les 44 communes et le commandant de la zone, a précédé cette mise en place. Le statut des agents non sapeurs-pompiers a aussi été finalisé.

Un groupe **Statuts et règlements de travail**, composé de spécialistes issus des commissions techniques, apporte une grande aide à Christian, en rendant un avis (comme le Conseil d'État, en quelque sorte...) lorsqu'une Autorité amène des modifications à négocier. Car le secteur Admi, avec sa multitude de statuts et de ROI, complique la vie de ses représentants !

Un groupe de techniciens se penche sur **les recours sur les procédures d'évaluation**, qui sont de plus en plus complexes.

À côté de cela, Christian Schammo, épaulé par Jean-Pierre God au niveau de l'Interrégionale, et Olivier Dulon qui propose les ressources du service

juridique et de l'interpro, a développé une série de formations très appréciées par ses délégués.

- Accidents du travail
- Maladies professionnelles
- Statut unique employé-ouvrier
- Procédures disciplinaires
- RGB
- Circulaire Furlan sur les congés
- Etc.

Comme partout aussi, les dossiers individuels devant être défendus sont de plus en plus lourds et complexes, demandant beaucoup d'investissement en temps pour compiler toutes les législations. Et les dossiers traînent (pas chez nous !), ce qui implique un soutien psychologique indispensable pour les affiliés en situation problématique et qui ne voient pas le bout du tunnel. Un exemple ? Dans un dossier de demande de reconnaissance de maladie professionnelle, il faut attendre 18 mois avant de pouvoir agir...

En ce qui concerne les accidents du travail, la CGSP doit se battre contre des refus de reconnaissance injustifiés, en augmentation constante. Pour ne pas payer, les « assureurs » jouent sur le moindre mot inapproprié dans la déclaration. À la Régionale d'ailleurs une règle : aucun travailleur ne remplit sa déclaration sans la présence de son délégué. Dans la brochure remise aux affiliés, il est bien spécifié qui contacter, dans quelle Commission technique.

## La lutte n'est pas finale

L'esprit de solidarité et de combat est très présent dans la Régionale, et pourtant, dans le Luxembourg, le syndicalisme à gauche ne va pas de soi !

La CGSP a un gros potentiel de progression, et gagne du terrain petit à petit. Il est nécessaire, pour Christian et Olivier, de faire un travail de fond, de démontrer la qualité des services rendus et des combats menés. Les travailleurs découvrent alors que

la CGSP n'est pas un « grand méchant loup », que du contraire !

Leur grande chance est la solidarité entre les entités, les militants actifs et motivés, le soutien logistique et financier de l'intersectorielle.

Les noyaux de base des Commissions techniques ont soudé les délégués, puis leur ont fait intégrer la richesse du partage de l'information. Grâce à l'acquisition de connaissances démultipliées, les camarades sur le terrain prennent



Jennifer Volvert



Nadine Schoentgen



Lydia Feller

leur autonomie, tout en sachant qu'ils ne seront jamais seuls face à l'autorité.

*Le très fort sentiment d'appartenance à l'organisation syndicale*

*ressenti par tous s'explique par ces mots : abnégation, cohésion, dynamisme, engagement et fraternité.*

## Au tour de nos camarades de l'Est de se présenter

*Partons à la découverte de deux régionales très proches, Verviers et Welkenraedt. Elles font partie de l'Interrégionale Centre-Sud-Est. Et bien sûr, la grande particularité de la régionale de Welkenraedt est son bilinguisme français-allemand.*

Au niveau de la FGTB, une même régionale reprend les affiliés de Verviers et de la communauté germanophone. Au niveau interprofessionnel c'est la même structure. Pour la CGSP Admi les deux divisions régionales sont distinctes, mais très proches géographiquement et dans l'organisation. Par exemple, comme il s'agit de petites régionales, certaines Commissions techniques sont communes, dans un souci évident de mettre en commun l'expertise et les personnes-ressources disponibles. La coopération est totale.



Régionale de Welkenraedt

### Régionale de Verviers



Antonio Bernet

**Antonio Bernet** est le Secrétaire régional de Verviers et Vice-président de notre secteur wallon. Il a commencé sa

carrière au service informatique de l'hôpital de Verviers. Affilié depuis son premier jour de travail, il est élu délégué en 1995. Au Congrès de 2000, il est élu membre du secrétariat Admi de Verviers. Enfin, au départ de Jean Pirnay qui devient Secrétaire intersectoriel, il le remplace comme secrétaire régional.

Comme on dit, « c'est lui qui décide et lui qui fait tout », travail administratif compris. Il peut toutefois compter sur la précieuse présence de Jeannine Chaineux, ancienne secrétaire régio-

nale Paras, qui bien que pensionnée vient bénévolement apporter son aide et sa connaissance des dossiers plusieurs jours par semaine. Deux employés de l'intersectorielle et des délégués de bonne volonté viennent aussi en appui quand la nécessité se fait sentir et elle se fait vraiment sentir souvent !

### Régionale de Welkenraedt

Petite régionale qui offre un service bilingue français-allemand à tous les affiliés, elle comprend 9 communes

germanophones et 3 francophones, dont Plombières et Baelen, qui sont sur le territoire de Verviers mais gérées par Welkenraedt.

Welkenraedt est une régionale intersectorielle – avec Evi Niessen comme Secrétaire régionale intersectorielle bilingue - très particulière : elle est en charge des négociations et concertations pour la Communauté germanophone au niveau de plusieurs secteurs (Admi pour les ex-parastataux et AMiO pour le Ministère la Communauté germanophone). Particularité de Welkenraedt, pas de trésorier sectoriel, ni de comptabilité sectorielle ; tout est géré par l'intersectorielle Anita Muller (sa secrétaire administrative) et Pierre Michaux (son trésorier), à l'exception des Cheminots.

À Welkenraedt, c'est **José Nicolaye**, qui, sans être officiellement « Secrétaire régional » est plus spécifiquement en charge des matières habituellement considérées comme « Admi ». Il est « invité » au niveau des structures Admi. Il a commencé sa carrière au SPF Finances, Douanes et Accises, zone frontalière oblige ! Affilié depuis 1979, il est en 1982 délégué aux Douanes d'Eynatten, avant de s'impliquer de plus en plus dans le fonctionnement de la régionale.

### **Les synergies entre les Régionales de l'Est et l'Interrégionale**

De nombreux secteurs font parfois l'objet d'une gestion conjointe entre Verviers et Welkenraedt. Par exemple les Maisons de repos, ou encore les Zones de police, car le territoire de certaines zones ou intercommunales est à cheval entre les deux régionales. Les affiliés appartiennent à Verviers ou à Welkenraedt en fonction de leur domicile, et/ou de leur langue. Cette gestion syndicale est indispensable.

De ce fait, la Commission technique Soins de santé est bicéphale, et José Nicolaye ainsi que les délégués et militants concernés sont d'office invités à

siéger à Verviers. Même situation avec tout ce qui dépend de l'intercommunale liégeoise ISOSL, implantée aussi à Verviers et Welkenraedt (regroupements pour raisons économiques et financières) : les délégués sont à la fois liégeois puisque leur employeur l'est, et verviétois à titre personnel selon leur lieu de travail ; les délégués ne sont pas dans les structures liégeoises mais verviétoises. Il s'agit là d'une autre spécificité, mais les synergies avec nos camarades liégeois sont loin d'être aussi développées en fait.

Donc les camarades passent régulièrement de la dimension régionale à la dimension interrégionale. Et comme le dit Antonio « grâce aux anciens Parastataux, on connaît bien ! Donc cela n'a pas été difficile d'intégrer ce mode de fonctionnement particulier ».

Le *plus* aussi de l'Interrégionale Centre-Sud-Est est d'avoir réussi à unir les forces et les ressources de petites régionales. Par exemple, lors de la réforme des pompiers, les régionales n'avaient pas de délégués suffisamment expérimentés pour mener des discussions difficiles (il faut dire que la zone compte une seule caserne avec des professionnels). Donc l'Interrégionale s'est impliquée et Christian Wellens venant de Tubize a apporté son expérience lors des négociations. À l'inverse, Bernard Mercenier pour le secteur des soins de santé vient de la régionale de Verviers et aide les camarades des autres régionales.

### **Le dynamisme et la communication**

Verviers, hors bassin de la Vesdre, et Welkenraedt sont des régionales essentiellement rurales, dans lesquelles la tradition syndicale n'est pas forcément très présente. Ainsi dans certaines communes, même importantes, les affiliés sont nombreux mais personne ne veut « sortir du bois » et se désigner comme délégué. Ce qui offre parfois un avantage, l'effet de sur-

prise ! Une action syndicale, même très modérée, marque les esprits ! C'est du jamais vu ! Comme au CPAS d'Eupen, pour celles et ceux qui s'en souviennent...

Régionales de combat, donc, où il faut s'investir à fond, montrer l'exemple, dans un travail de longue haleine. Le secrétaire régional doit imposer la présence de la CGSP, et pas en passant une fois tous les six mois... Alors on peut penser à créer une section, mais il faut du temps et du travail : réunir une assemblée, savoir quelle personne est prête pour devenir délégué, continuer à l'assister dans ses débuts... Car les commencements sont souvent durs, vu l'isolement. Il est alors indispensable que le secrétaire régional soit bien présent.

La CGSP est encore (parfois) minoritaire, mais sa marge de progression est importante. En fait, pour être précis, nous ne sommes minoritaires qu'en région germanophone, mais c'est loin d'être le cas sur le reste de l'arrondissement. La présence constante sur le terrain, aux Comités de concertation, suscite la confiance et les travailleurs s'affilient en nombre. Un exemple ? Une intercommunale, 2 implantations, 10 affiliés, pas de délégué. Un jour la bonne personne est trouvée, un délégué motivé, qui est proche de ses camarades et s'occupe des petits (et gros) problèmes au quotidien. Depuis lors, en à peine plus de 5 ans, 70 affiliés. CQFD.

***Combat bien mené : l'effectif des affiliés ne cesse de s'accroître – doubler ? Tripler ? Il serait immodeste de donner des chiffres !***

Enfin, le secteur et l'interprofessionnelle « tirent » ensemble dans la même direction, et ce travail d'équipe qui mobilise de nombreux affiliés lors d'actions diverses est la meilleure preuve de la solidarité qui existe entre secteurs et entre centrales. ■

## Un nouvel OIP dans le « Paysage » de la Communauté française : l'Académie de recherche et d'Enseignement supérieur (ARES)

*Dans l'Enseignement supérieur, le sujet le plus marquant ces dernières années a sûrement été l'adoption du décret modifiant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation des études en général.*

Le « **Décret Paysage** » (du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement supérieur et l'Organisation académique des études), comme on l'appelle, est la plus grosse réforme de l'enseignement supérieur depuis celle de Bologne en 2004. Il modifie aussi bien les structures de l'enseignement supérieur que l'organisation des études.

Ce décret, entré progressivement en vigueur, établit une organisation générale commune à tous les établissements du supérieur : Universités, Hautes Écoles, écoles artistiques et de promotion sociale. Ainsi donc, les établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont regroupés en cinq pôles académiques (Hainaut, Liège-Luxembourg, Namur, Louvain, Bruxelles), qui auront surtout comme rôle de favoriser la collaboration entre établissements existants, et casser ainsi la logique de réseaux qui prévalait jusqu'à présent.

D'autre part, l'organisation des études est totalement réformée par ce texte. Pour simplifier, deux points importants :

1. Le concept d'année académique disparaît en grande partie. En effet, même si le programme de la première année sera imposé à l'étudiant, après ce passage obligé, il pourra choisir comment composer la suite de son programme et donc se constituer un cursus à la carte pour chaque année (avec certaines balises quand même).
2. Le seuil de référence pour la réussite passe à 10 sur 20, et cela tant

pour chaque examen que pour la moyenne annuelle.

**Pour superviser**, le décret crée un organe qui chapeaute l'ensemble du système, véritable poste de pilotage de l'Enseignement supérieur en Fédération : l'ARES (Académie de recherche et d'Enseignement supérieur), **organisme d'intérêt public de type B**, chargé de garantir l'exercice des différentes missions d'enseignement supérieur, de recherche et de service à la collectivité et de susciter les collaborations entre les établissements.

### L'ARES, missions et organisation

Les missions principales de cette Académie sont la coordination générale des activités d'enseignement et de recherche, la coordination de la vie étudiante dans ses aspects transversaux, la représentation internationale, la coopération au développement, les statistiques et le pilotage du système d'enseignement supérieur ainsi que l'information et le conseil, notamment en matière d'orientation et d'offre d'enseignement.

Pour la réalisation de ses missions, l'ARES est gérée par un Conseil d'administration. Sa gestion administrative s'exerce sous la responsabilité d'un Administrateur désigné par le Gouvernement sur proposition du Conseil d'administration.

Le **Conseil d'administration** de l'ARES comprend 29 membres, tous avec voix délibérative :

un Président, les six Recteurs des Universités, six représentants des Hautes Écoles, deux Directeurs représentant les Écoles supérieures des Arts, deux représentants de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, six représentants du personnel proposés par les organisations syndicales, six étudiants,

dont au moins un représentant par Pôle académique, proposés par les organisations représentatives des étudiants reconnues au niveau communautaire.

Le Président de l'ARES est désigné par le Gouvernement pour une période de trois ans, sur avis conforme des autres membres du Conseil ; le Président n'est pas choisi parmi les autres membres du Conseil d'administration de l'ARES.

Le **Bureau exécutif** de l'ARES est désigné par le Conseil d'administration.

Il est composé de neuf membres. Leur mandat est d'un an, renouvelable. Le Bureau exécutif prend toutes les mesures d'urgence et toutes les mesures en matière de gestion du personnel.

Le **Conseil d'orientation** de l'ARES est chargé de remettre des avis au Conseil d'administration de l'ARES dans le but de contribuer à une meilleure organisation du système d'Enseignement supérieur en Communauté française et une offre d'études la plus en harmonie avec les missions générales de l'Enseignement supérieur, en fonction des réalités socio-économiques, socioculturelles et des besoins à long terme estimés en compétences intellectuelles, scientifiques, artistiques et techniques. Il se réunit au moins une fois par an, ses avis sont publics et sont joints au rapport annuel de l'ARES.

Il existe aussi à l'ARES plusieurs chambres thématiques, qui donnent des avis permettant de statuer sur les matières liées à la recherche, au contenu des études et formations et à l'offre d'études. L'ARES accueille également la Commission chargée de recevoir les plaintes des étudiants relatives à un refus d'inscription visée

à l'article 97 du Décret Paysage de l'Enseignement supérieur.

### Au quotidien, les missions principales de l'ARES sont effectuées par les Commissions permanentes :

1. La Commission de la Mobilité des étudiants et du personnel (CoM).
2. La Commission de l'Information sur les études (CIE).
3. La Commission de l'aide à la réussite (CAR).
4. La Commission de la Coopération au développement (CCD).
5. La Commission des Relations internationales (CRI).
6. La Commission de la Vie étudiante, Démocratisation et Affaires sociales (CoVEDAS).
7. La Commission Développement durable (CDD).
8. La Commission pour la Qualité de l'Enseignement et de la Recherche (CoQER).
9. La Commission de la Valorisation de la recherche et de la Recherche interuniversitaire (CoVRI).
10. La Commission Observatoire et statistiques (COS).
11. La Commission des Bibliothèques et Services académiques collectifs (CBS).
12. La Commission de la Formation continue et de l'Apprentissage tout au long de la Vie (CoFoC).

### L'ARES, ses collaborateurs

L'Académie compte environ 40 collaborateurs, tous contractuels. La plupart sont de niveau 1 ou 2+.

Ils sont arrivés en mai 2015, se regroupant dans les nouveaux locaux de la rue Royale à Bruxelles, venant d'horizons assez différents, bien que la plupart soient issus du CIUF (Conseil interuniversitaire francophone) et d'autres des Ministères. Seules trois personnes ont été engagées à la création de l'ARES, principalement pour des missions administratives comme l'accueil ou les affaires générales. Particularité de l'organisme, la plupart des tâches de support, comme la reprographie ou l'encodage, sont externalisées.

### Nouvel OIP, nouvelle délégation



Laetitia Mouyart

Depuis mars 2015, la CGSP est représentée à l'ARES par **Laetitia Mouyart**, qui travaille à la Commission de la Coopération au développement et est Secrétaire de direction. Elle est affiliée à la CGSP depuis 2008 lors de son premier engagement professionnel au CIUF.

Elle a été élue par les affiliés CGSP de l'organisme, qui avaient tous été conviés à une assemblée générale

« inaugurative » en présence de Patricia Vermoote et Michèle Jassogne, techniciennes du secteur pour la Communauté française et points d'appui de la nouvelle déléguée pour ses débuts dans la « fonction ». Était également présente, Violaine Deneys, permanente du secteur Para-Bru.

Ses premiers objectifs sont de mettre en route les instances, avec l'aide de Patricia et de Michèle, de participer aux CCB (le premier a eu lieu en mars) notamment pour travailler conjointement avec l'Autorité à la création d'un ROI.

Le 23 juin a eu lieu la première réunion menée par la nouvelle déléguée, **durant laquelle Laetitia a mis en avant sa disponibilité pour aider et renseigner ses affiliés**, principalement par rapport au règlement de travail et au calcul des prestations, qui sont les questions les plus problématiques dans un nouvel organisme devant intégrer des acquis différents.

Bonne route à notre nouvelle déléguée qui, nous l'espérons, ne sera pas semée d'embûches. ■



**30% de réduction**  
pour les affiliés CGSP  
sur la nuitée sur base du prix affiché



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - [reservation@casteldepontalesse.be](mailto:reservation@casteldepontalesse.be) - 082 22 28 44 - [www.casteldepontalesse.be](http://www.casteldepontalesse.be)

## À LIRE



### État social, propriété publique et biens communs

Et si les biens communs, par ou en dehors de la propriété publique, constituaient l'une des armes pour penser une société nouvelle qui permette de sortir de l'impasse du « tout au marché » ? Certes, la propriété publique se donne souvent comme un moyen efficace de lutte contre les déséquilibres sociaux induits par le marché. Mais ne servirait-elle pas en réalité de soutien, ou au mieux de paravent, à la logique individualiste d'appropriation ? Elle serait alors vouée à l'échec, faute de s'attaquer radicalement à la cause même du mal : le primat de l'appropriation individuelle, source perpétuelle d'inégalités, en contradiction flagrante avec l'idéal démocratique dont elle se réclame pourtant.

Cet ouvrage collectif invite ainsi à confronter la notion de propriété publique à celles de propriété commune et de biens communs, porteurs d'une conception radicalement égalitaire des relations sociales.

**Thomas Boccon-Gibod et Pierre Crétois** sont deux philosophes français et chercheurs au Sophiapol.

Thomas Boccon-Gibod, Pierre Crétois et coll., *État social, propriété publique et biens communs*, Éd. Le Bord de l'eau, Lormont, septembre 2015, 300 p., 22 €.

## TRIBUNE

## SOMMAIRE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Les (bons) sentiments ne suffisent pas
- 4 / Mobilisation • Virage au bout de l'enfer !
- 6 / Citoyenneté • Clic-Gauche : Stop aux propos haineux sur l'Internet
- 7 / Le mot qui pue • Migrants
- 8 / IRB • La CGSP-Bruxelles en campagne pour les élections sociales

[www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

### Infos Admi

- 9 / Édito • Tous à Bruxelles !

### Région wallonne

- 10 / Régionale du Luxembourg
- 12 / Au tour de nos camarades de l'Est de se présenter

### Communauté française

- 14 / Un nouvel OIP dans le « Paysage » de la Communauté française : l'Académie de recherche et d'Enseignement supérieur (ARES)

- 16 / À lire

[www.cgspadmi.be](http://www.cgspadmi.be)



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11